

**Intervention Hors commission : cybersécurité et suite numérique
Val'Up – Nouvel environnement numérique du Département**

**Intervention d'Ibrahima Traoré
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes**

Monsieur le Président, Cher·es collègues,

Je me permets d'intervenir sur une question qui ne concerne pas l'ordre du jour de la commission permanente de ce jour.

Dans un courrier en date du 10 octobre, je vous ai saisi concernant notre inquiétude suite à la migration opérée vers le nouvel environnement numérique des services du Conseil départemental.

Ce courrier faisait suite à une première interpellation, il y a un an, lors de la commission permanente du 13 octobre 2025. Je tiens d'ailleurs à vous remercier pour les réponses apportées suite à cette interpellation.

Au cette occasion, nous vous avons fait part des vives préoccupations de notre groupe concernant la sécurité et la souveraineté des données détenues par notre collectivité, notamment au regard de leur hébergement et du risque d'accès par les autorités américaines.

Nous souhaiterions aujourd'hui disposer d'un état précis de l'avancement de cette migration vers l'environnement numérique « Microsoft 365 ». L'ensemble des agent·es du Département ont-ils désormais été basculés vers ce nouvel environnement numérique ?

Pourrions-nous également connaître le coût exact engendré par cette migration vers le nouvel environnement numérique « Microsoft 365 » ?

Par ailleurs, les cyberattaques qui ont récemment ciblé plusieurs institutions publiques, notamment des établissements hospitaliers et, plus récemment encore le Ministère de l'Education Nationale, nous rappellent la vulnérabilité croissante de nos infrastructures numériques.

Dans ce contexte, et dans l'hypothèse où notre collectivité serait confrontée à une attaque ou à une indisponibilité majeure de ses outils numériques, une réflexion prospective a-t-elle été engagée afin d'identifier des solutions ou des environnements numériques alternatifs à « Microsoft 365 » ?

Plus largement, quelles garanties pouvons-nous aujourd'hui avoir quant à la **continuité de nos services publics**, à la **sécurité de nos données** et à notre capacité à maintenir notre activité en cas de défaillance ou de compromission de cet environnement ?

Je vous remercie.